COMMUNIQUE DE PRESSE //

MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024

Le Département des Deux-Sèvres ouvre une nouvelle résidence intergénérationnelle à Couture-d'Argenson gérée par l'association Melioris

« En intégrant des mineurs non accompagnés au sein d'une résidence autonomie pour personnes âgées, c'est tout le modèle du vivre ensemble et de la solidarité qui est revisité », a déclaré Coralie Dénoues, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, mercredi 6 novembre 2024, lors d'un point presse à la Maison d'accueil rurale pour les personnes âgées (Marpa) à Couture-d'Argenson.

Après l'ouverture de la première résidence intergénérationnelle à Sciecq, en janvier 2024, le Département a dupliqué ce dispositif d'accueil intergénérationnel. Depuis début septembre, 8 jeunes Mineurs non accompagnés (MNA) âgés de 15 à 17 ans sont venus s'installer dans cette structure gérée par l'association Melioris. Ils ont rejoint les 16 personnes âgées qui y résident. « Nous sommes persuadés que la jeunesse peut s'épanouir en milieu rural. Arrivés début septembre, les jeunes sont d'ailleurs déjà bien intégrés dans la vie de la commune. Je tiens d'ailleurs à saluer le maire Eric Racine, les habitants, les commerçants et les associations, tous acteurs de cette intégration », a ajouté la présidente du Conseil départemental.

« Fidèle à nos valeurs d'insertion, d'inclusion et de solidarité, l'association Melioris a accueilli très favorablement la proposition du Département d'intégrer des Mineurs non accompagnés au sein de la MARPA de Couture-d'Argenson », a indiqué Patrick Giraud, président de l'association Melioris.

A l'instar de l'exemple sciecquois, la Marpa de Couture-d'Argenson dispose de logements dans lesquels les résidents peuvent vivre en autonomie et des espaces communs facilitant les activités collectives et des temps de partage. « Cela permet l'organisation d'une vie conviviale tout en respectant l'intimité de chacun », a expliqué Béatrice Largeau, vice-présidente en charge des solidarités, de la cohésion sociale et de la protection de l'enfance.

Depuis l'arrivée des jeunes, des liens se tissent petit à petit avec les personnes âges, dans le respect et la tolérance, signe d'une intégration réussie. Une réussite soutenue par « l'adhésion immédiate des professionnels de la résidence au projet », a indiqué Marc Riouallon, adjoint de direction de l'établissement. L'équipe compte une coordinatrice et 6 agents de soins ainsi qu'une éducatrice spécialisée, recrutée par l'association, qui assure l'encadrement éducatif et social des jeunes et le relais auprès de la mission accompagnement des jeunes du Département.

Ce modèle très innovant – unique en France – répond à des enjeux très fort de cohésion territoriale et sociale. Il permet tout d'abord de maintenir les structures d'accueil de personnes âgées dans les secteurs ruraux en assurant un taux de remplissage maximum et donc une viabilité économique. C'est une réponse concrète au maintien des services dans la ruralité et à l'enjeu du vieillir en Deux-Sèvres.
Il permet aussi d'offrir aux jeunes confiés au Département une véritable opportunité d'intégration et d'épanouissement grâce à un accompagnement intensif des professionnels des associations et de la collectivité et des conditions d'accueil dignes et confortables.
Enfin, il apporte à tous les résidents, jeunes et seniors, l'occasion de partager une vie quotidienne dans laquelle chacun a un rôle et une place reconnue.

CONTACTS PRESSE :

Département // Delphine PERONNET - 06 63 21 57 51 - delphine.peronnet@deux-sevres.fr

Melioris // Aline DORBE - 06 13 52 17 73 – adorbe@melioris.fr